



**CINQUIÈME LÉGISLATURE**

-----

**DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE, 2020**

**VISIOCONFÉRENCE, DU 13 AU 19 JANVIER 2021**

-----

**DISCOURS D'OUVERTURE DE L'HONORABLE SIDIE MOHAMED TUNIS**  
**PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA CEDEAO**

**13 JANVIER 2021**

**Excellence Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,**  
**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs accrédités près la**  
**CEDEAO et la République Fédérale du Nigéria,**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations**  
**internationales et interafricaines,**  
**Honorables membres du Bureau du Parlement de la CEDEAO,**  
**Mesdames et Messieurs les Commissaires de la CEDEAO,**  
**Honorables Députés du Parlement de la CEDEAO,**  
**Distinguées invités,**  
**Chers collègues,**  
**Mesdames et Messieurs,**

1. C'est avec grand plaisir que je convoque la présente Deuxième Session Ordinaire au titre de l'année 2020, qui se tient cependant en 2021. Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous présenter, en ce début d'année, mes vœux de bonheur et de prospérité. Nous avons certainement fait le bilan de l'année écoulée, ses défis et ses obstacles. De même, nous sommes reconnaissants à l'égard de notre Créateur pour les bénédictions dans nos vies et pour les opportunités qui nous ont été offertes d'avoir un impact significatif sur le quotidien de nos concitoyens. J'espère que la nouvelle année nous offrira l'occasion de faire et de réaliser davantage et qu'elle sera riche en succès.
2. Permettez-moi d'accueillir chaleureusement et de remercier sincèrement les éminentes personnalités qui se sont jointes à nous à l'occasion de l'ouverture de

la présente Session. Votre présence à de telles occasions nous rappelle toujours les liens qui existent entre nos institutions et notre volonté collective de travailler à l'unisson dans l'intérêt des populations que nous servons. Je tiens à remercier tout particulièrement le Président de la Commission de la CEDEAO, Son Excellence Jean-Claude Kassi Brou, et à saluer la présence des Honorables Ambassadeurs et Représentants d'Institution ici présents. Je vous remercie de vous être joints à nous !

**Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

3. C'est notre volonté commune de nous réunir à nouveau en Session plénière conformément à l'Acte additionnel relatif à notre Parlement. Bien que nous aurions souhaité avoir une session en présentiel, notre ennemi le plus important et le plus redoutable, la COVID-19, nous a encore privé d'une telle opportunité. La pandémie persiste et a des conséquences sociales et économiques dévastatrices sur nos concitoyens. Les États de notre région et du monde entier enregistrent un nombre croissant de cas et, malheureusement, de nouvelles souches du virus sont découvertes, ce qui rend difficile la maîtrise de la pandémie. Les réglementations et les restrictions précédemment imposées puis assouplies sont à nouveau renforcées. Si la tendance actuelle est maintenue, nous assisterons probablement à l'imposition de mesures plus strictes visant à freiner la propagation du virus.
4. Alors que nous nous réjouissons du développement de vaccins, je souhaite toujours exhorter nos concitoyens à éviter la complaisance et à continuer à

respecter tous les protocoles sanitaires en vigueur. Ces protocoles sanitaires, notamment le lavage constant des mains à l'eau courante, le port d'un masque facial, le maintien de la distanciation physique et l'hygiène respiratoire, se sont avérés très efficaces pour freiner la propagation du virus et nous devons continuer à les appliquer en permanence.

5. Toutefois, je suis convaincu que nous sortirons de cette crise plus forts et plus unis. Les défis posés par la COVID-19 doivent devenir une opportunité de changement ; un changement qui ne laisse personne derrière ; un changement qui fait de notre région un modèle de solidarité et de durabilité.

**Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

6. J'aimerais rappeler que si la pandémie a considérablement affecté nos activités parlementaires au cours de l'année passée et continue à avoir des répercussions sur nos programmes, le Parlement a toutefois réagi avec détermination et a rapidement mis en œuvre les mesures nécessaires pour poursuivre son travail dans les circonstances actuelles. Le Parlement peut être fier de constater qu'il a exercé ses prérogatives et continue de maintenir la responsabilité démocratique tout au long de la crise de la COVID-19.
7. Grâce à votre soutien, chers collègues, et à celui du personnel dévoué et travailleur, nous avons enregistré de grands succès au cours du dernier trimestre, qui ont été très essentiels à l'exécution des programmes du Parlement pour l'année 2020. Je vous présenterai dans quelques instants un récapitulatif de nos

engagements au titre de l'année 2020. Avant cela, permettez-moi de me prévaloir de la noble tâche qui consiste à vous présenter les points essentiels qui constitueront la base de nos discussions au cours de la présente session et qui détermineront la conduite des affaires.

**Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

8. La présente Session parlementaire, dénommée « session budgétaire », offre l'opportunité au Parlement, conformément aux dispositions de l'Acte additionnel, d'examiner le budget de la Communauté. Plus précisément, le Parlement devra s'assurer que les prévisions budgétaires sont orientées vers des programmes qui répondent aux besoins de la population. À ce niveau, je fais spécifiquement référence à l'article 17 alinéa 2a de l'Acte additionnel qui stipule que « Après l'examen du Budget par le Comité de l'Administration et des Finances (CAF), le rapport du CAF sur le Budget est présenté au Parlement au cours de la session budgétaire du Parlement ». Dans l'exercice de cette responsabilité statutaire, nous devons émettre l'avis du Parlement, y compris, le cas échéant, des propositions d'amendement au projet de budget de la Communauté.
9. Au cours de l'examen du budget, qu'il nous souvienne que nous sommes actuellement confrontés à la pire pandémie depuis un siècle. Nous vivons à une époque de grande incertitude et de risques croissants. Surmonter ces défis dans l'intérêt de nos concitoyens devrait être notre priorité majeure. Le budget ne devrait pas que couvrir les menaces immédiates liées à la COVID-19, il doit aussi faire progresser les efforts sur d'autres fronts et priorités chers à notre région :

notamment, la démocratie, l'État de droit, la paix et le règlement des conflits, la lutte contre le terrorisme, la réduction de la pauvreté et le changement climatique. Ce sont là nos missions essentielles et nous devons nous y atteler.

### **Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

10. Il importe pour moi de rappeler qu'en novembre 2020, le Bureau du Parlement, se fondant sur les dispositions de l'article 25.B/3f/vii de l'Acte additionnel, s'est réuni à Cotonou, en République du Bénin, pour examiner et adopter le Budget du Parlement de la CEDEAO au titre de l'exercice 2021, qui a été élaboré conformément au Règlement financier et aux directives et procédures comptables de la CEDEAO. Le Budget de l'exercice 2021, tel qu'adopté par le Bureau, vise à renforcer le développement économique et social, à renforcer la sécurité et à soutenir les valeurs démocratiques dans la sous-région de la CEDEAO, conformément aux directives du Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO qui s'est tenu le 23 avril 2020. Le Budget de l'exercice 2021 met également l'accent sur des programmes et des projets à fort impact et à effet durable qui répondent aux besoins prioritaires des États membres de la CEDEAO. Le Budget de l'exercice 2021 enregistré une hausse de **785 404 Unités de comptes** soit **4,00 %** par rapport au Budget révisé approuvé de **19 649 080 Unités de comptes** au titre de l'exercice 2020.
11. Un autre point important de la présente Session est la présentation du Plan Stratégique de la Cinquième Législature (2020-2024) du Parlement de la

CEDEAO, qui a été élaboré par l'administration du Parlement sous la supervision de notre remarquable Secrétaire Général. Le Plan stratégique du Parlement, qui découle du Cadre Stratégique Communautaire (CSC 2016 - 2020) et de l'actuelle Vision 2020 de la CEDEAO, identifie des domaines de programmes, assortis de thèmes et de priorités qui devraient systématiquement aider le Parlement à exécuter son mandat tel que défini dans l'Acte additionnel. Je mettrai donc sur pied un comité ad hoc chargé d'examiner ce plan viable dans les semaines à venir et qui rendra compte et transmettra le document à la Plénière, pour examen et adoption au cours de notre prochaine session.

### **Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

12. Comme je l'ai déjà mentionné, le dernier trimestre de l'année 2020 a été une période très chargée pour le Parlement. **Nous avons tenu trois réunions de commissions mixtes et une réunion de commission ad hoc, notamment :**

- a. La réunion de la Commission mixte Administration, finances et budget | Politiques macroéconomiques et Recherche économique | Comptes publics | Commerce, Douanes et Libre circulation ;
- b. La réunion de la Commission mixte Agriculture, Environnement et Ressources naturelles | Industrie et Secteur privé | Santé | Énergie et Mines | Affaires sociales, Genre et Promotion de la femme ;
- c. La réunion de la Commission mixte Éducation, Science et Technologie | Télécommunications et Technologies de l'information | Affaires politiques, Paix, Sécurité | Infrastructures ; et

d. La réunion de la Commission ad hoc chargée de l'étude sur l'élection directe des Députés du Parlement de la CEDEAO.

13. Au cours de la présente Session, nous examinerons et adopterons les rapports de ces réunions et les rapports des autres activités menées au cours de la période considérée.

**Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

14. Dans nos engagements pour l'année 2021 et au-delà, nous devons tenir compte de l'objectif fondamental pour lequel notre Parlement a été créé. L'Acte additionnel définit les bases de ce que l'on attend du Parlement dans les trois prochaines années et au-delà. Il nous incombe donc à tous de veiller à ce que l'Acte additionnel soit mis en œuvre pour la création d'une société à laquelle nous aspirons. Nous devons également être animés par la volonté d'assurer la représentation de l'ensemble de la population dans les processus décisionnels de la Communauté ; de garantir la paix, la sécurité, la bonne gouvernance, l'égalité des genres et les droits de l'homme ; de renforcer le rôle institutionnel et les pouvoirs du Parlement de la CEDEAO ; et de promouvoir les relations avec les institutions de la Communauté, les parlements nationaux, les organes interparlementaires et les organisations partenaires. Il s'agit des piliers sur lesquels nous nous appuierons pour examiner et adopter le projet de Programme d'activités de la Cinquième Législature du Parlement de la CEDEAO, ainsi que



pour examiner et adopter le Programme d'activités du Parlement pour l'année législative 2021, au cours de la présente Session.

15. Je voudrais donc souligner que nous n'avons pas besoin d'autres explications pour nous rappeler l'importance de la présente Session. Mon appel à tous est que nous nous engageons pleinement dans l'énorme tâche qui nous attend et que nous nous mettons résolument à l'œuvre pour épuiser le programme de travail de cette Session dans les limites du temps qui nous est imparti.

**Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

16. En 2020, notre région a enregistré la tenue d'élections générales dans cinq de nos États, à savoir la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso et la République du Niger. Dans chacun de ces États, le Parlement a pris part aux missions d'observation des élections de la CEDEAO. Je suis heureux d'annoncer que toutes les missions ont été couronnées de succès. Je tiens à réitérer notre précédent appel à tous les acteurs politiques pour qu'ils soutiennent le processus démocratique et agissent avec ferveur dans les limites de la loi, même si des contestations sont en cours de jugement dans certains États. Nous continuerons à suivre, aussi étroitement que possible, toutes les crises post-électorales jusqu'à ce qu'elles soient légalement et raisonnablement réglées.
17. Nous continuons également de suivre, avec un intérêt particulier, l'évolution de la situation au Mali. Qu'il vous souvienne que le Parlement avait dépêché une

mission d'information parlementaire dans ce pays en août 2020, avec pour mission de vérifier les événements qui s'y déroulaient. Malheureusement, la mission n'avait pas pu se déployer comme prévu en raison des incertitudes que le coup d'État avaient fait peser sur le pays. Néanmoins, il est toujours très important que nous engageons tous les acteurs politiques maliens à œuvrer pour une véritable paix et stabilité dans le pays. Sur ce front, en consultation avec le Bureau, je vais reconstituer et dépêcher à nouveau une mission d'information en République du Mali, dans un proche avenir. La mission aura pour objectif d'évaluer la situation politique actuelle et de suggérer au Parlement les domaines qui nécessitent notre intervention.

### **Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

18. Le 16 novembre 2020, le Parlement de la CEDEAO a commémoré ses 20 ans d'existence en tant que Forum de représentation pour des échanges d'idées dans l'intérêt des populations de notre Communauté. Dans mon message adressé à la Communauté en commémoration à cette occasion, j'ai donné l'assurance aux citoyens de l'Afrique de l'Ouest que les dirigeants de la Cinquième Législature s'engagent à rapprocher le Parlement de la CEDEAO des populations et que le mantra de l'intégration ne sera pas seulement renforcé, mais sera également porté à sa finalité. Aujourd'hui, je renouvelle cet engagement. Nous sommes déterminés à consolider davantage les acquis des deux dernières décennies et, avec votre soutien et votre coopération, nous sommes sûrs d'y parvenir.

19. Je tiens également à rapporter qu'au cours de l'année 2020, nous avons reçu, avec une forte émotion, la démission de l'Honorable Prince Yormie Johnson de la délégation libérienne, qui avait occupé le poste de Quatrième Vice-président de la Quatrième Législature du Parlement. Nous l'avons remercié pour les services rendus au Parlement et nous lui avons souhaité bonne chance dans ses futures entreprises. Dans le même temps, nous nous réjouissons également de l'élection de nouveaux Députés qui ont prêté serment plus tôt au cours de cette Session. Devenir membre d'un parlement, en particulier du Parlement de la CEDEAO, confère à coup sûr une honorable responsabilité et, à cet effet, nous accueillons nos chers nouveaux Députés avec l'optimisme qu'ils se joindront à nous pour exécuter, avec diligence et dévouement, les tâches pour lesquelles nous avons été élus.

### **Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

20. Bien évidemment, 2020 a été une année difficile pour notre région et pour le monde entier. Il est important, en tant que peuple, que nous marquions une pause pour mener une réflexion ; que nous prenions le temps de nous souvenir et de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie, mais aussi à tous ceux qui ont contribué à la manière dont nous avons relevé et relevons ensemble les défis. Je voudrais marquer une pause pour rendre hommage à certains de nos concitoyens qui ont eu une vie remarquable et joyeuse, mais qui nous ont malheureusement quittés.

21. Je voudrais ainsi rappeler le départ vers l'au-delà de trois grands fils de l'Afrique de l'Ouest : Son Excellence Amadou Toumani Touré, ancien président de la République du Mali ; Son Excellence Jerry John Rawlings, ancien président de la République du Ghana ; et Son Excellence Mamadou Tandja, ancien président de la République du Niger. Nous nous souvenons d'eux pour leur contribution à la transformation de leurs pays respectifs et pour leur soutien incommensurable à la démocratie en Afrique de l'Ouest. J'ai déjà transmis, en votre nom, nos sincères condoléances aux gouvernements respectifs de ces anciens présidents décédés.
22. Nous profitons également de cette occasion pour nous souvenir de nos collègues : l'Honorable Johnson André Kouassi Ablom, membre de la délégation togolaise et l'Honorable Mabutou Vlah Nyepan, ancien membre de la délégation libérienne. Ils étaient tous les deux des Députés dévoués, qui ont passé une grande partie de leur carrière politique au service des personnes qu'ils représentaient. Nous prions pour le repos de leur humble âme et pour les familles qu'ils ont laissées derrière eux.

**Honorables Collègues, Mesdames et Messieurs,**

23. Je voudrais conclure mon propos en vous adressant le message suivant :  
Oui, la tâche à laquelle nous sommes confrontés est immense et d'autres choix encore plus exigeants nous attendent. Oui, l'incertitude et l'anxiété ayant trait à l'existence et aux moyens de subsistance sont grandes. Nous ne savons pas dans

combien de temps nous pourrions nous retrouver physiquement pour échanger ces poignées de main et ces étreintes propres aux Africains. Et, bien sûr, nous ne sommes pas assez ignorants pour ne pas reconnaître que des jours plus difficiles nous attendent. Toutefois, je reste optimiste quant à notre victoire. Nous nous en sortirons. Et, sur les cendres de la pandémie, ensemble, nous bâtirons une CEDEAO plus forte et plus résistante. Dans une union forte, le succès est certain ; nous vaincrons dans l'ensemble.

Vive la CEDEAO

Vive le Parlement de la CEDEAO